



BAC PRO TMA Technicien Menuisier Agenceur

Code diplôme : 40023405 / Code RNCP : 37917 / Certificateur : Ministère de L'Education Nationale et de la Jeunesse / Date d'échéance enregistrement : 31.08.2026

Le titulaire du BAC TMA est un technicien de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion...

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise.
- Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement.
- Organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Public concerné et modalités d'accès

Public :

- **Être âgé de 16 à 29 ans révolus ou avoir 15 ans et sortir de 3^{ème} sans condition de diplôme.**
- Possibilité d'entrer en formation dès la rentrée pour les jeunes qui auront 15 ans entre la date de la rentrée scolaire et le 31 décembre.
- Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou sur la liste des sportifs de haut niveau.

Modalités et délais d'accès :

- Dossier de préinscription en ligne.
- Entretien individuel / Tests de positionnement.
- Signature d'un contrat d'apprentissage dans les 3 mois qui suivent l'entrée en formation.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Rentrée en septembre de chaque année avec possibilité d'entrer en formation jusqu'en novembre.

Durée et organisation

Durée :

- 3 ans de formation alternée en contrat d'apprentissage.

CFA MFR LE CLOS DES BAZ



Contenu de la formation

Enseignement général :

- Français / histoire-géographie / Enseignement moral et civique
- Mathématiques / Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Economie-gestion
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Anglais

Enseignement professionnel :

- Préparation et exploitation de l'alternance par le biais de l'étude de stage
- Technologie
- Dessin technique et lecture de plans
- Travaux pratiques

Modalités de suivi et d'évaluation

Modalités de suivi :

- Visites en entreprise
- Suivi pédagogique individualisé
- Bilans semestriels
- Livret d'apprentissage.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation certificative : les candidats seront évalués en CCF (Contrôle continu en cours de formation).

Aucun bloc de compétence ne peut être évalué et certifié de façon isolée.

Accès

- Transports en commun.
- Gare de SALLANCHES à moins de 10 minutes à pied.
- Parking sur place.
- Etablissement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques et techniques :

- Atelier menuiserie, salles de classe, salle informatique, labo de sciences.

Equipe pédagogique :

- La formation sera animée par deux formateurs en menuiserie, chacun titulaire d'un diplôme de la spécialité et de formateurs en enseignement général autorisés à enseigner.
- Un référent handicap a en charge le bon déroulement de la formation des apprentis en situation de handicap.

Méthodes pédagogiques :

- La MFR propose une méthode pédagogique basée sur une démarche en deux temps : sur le terrain, le temps « *de l'action et de la motivation* » et à l'école, le temps « *de la mise en commun et de la réflexion* » : *l'alternance*.

Tarifs

- La formation est gratuite pour les apprentis. Le financement de celle-ci par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles.
- Seuls les frais liés à la pension (internat et restauration) et à la cotisation à l'association ainsi que les manuels scolaires (et la caisse à outils lorsque l'OPCO ne la prend pas en charge) sont à la charge de l'apprenti et/ ou de son représentant légal.

Poursuite d'études

- BTS du secteur Bois
- Brevet professionnel en 1 an

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site internet <https://mfrcb.com> ou contactez le secrétariat de la MFR au 04 50 58 11 21

Lien avec la fiche RNCP du Bac Pro TMA :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37917/>

Fiche actualisée au 01/12/2025

CFA MFR LE CLOS DES BAZ